

TARIFS CAMPING-CARS CROSSCAMP

valables à partir du 11/2025 (FR)

SOMMAIRE

	INFORMATIONS IMPORTANTES POUR CHOISIR VOTRE CAMPING-CAR	2
CAMPING-CARS	PEUGEOT EXPDN	4
	MENTIONS LÉGALES SUR LES INFORMATIONS RELATIVES AU POIDS	13
	INFORMATIONS TECHNIQUES / ANNOTATIONS	12

INFORMATIONS IMPORTANTES POUR CHOISIR VOTRE CAMPING-CAR

Le choix de la bonne implantation ainsi qu'un design attrayant sont des facteurs particulièrement importants lors de l'achat d'un camping-car, camper van ou urban vehicle (ci-après: camping-car). Par ailleurs, le poids joue également un rôle essentiel. Famille, amis, équipement en option, accessoires et bagages – tout cela doit pouvoir loger. Parallèlement, il existe des limites techniques et juridiques pour la configuration et le chargement. Chaque camping-car est conçu pour un certain poids, qui ne doit pas être dépassé à l'utilisation. Pour l'acheteur d'un camping-car, la question qui se pose est donc celle de savoir comment il doit configurer son véhicule pour loger les passagers, les bagages et les accessoires selon ses besoins sans que le véhicule dépasse ce poids maximal? Pour vous faciliter cette décision, nous vous fournisons ci-après quelques informations qui vous seront particulièrement utiles pour choisir votre véhicule parmi les modèles de notre gamme.

→ 1. La masse en charge maximale techniquement admissible...

... est une valeur déterminée par le fabricant que le véhicule ne doit pas dépasser. CROSSCAMP définit une limite supérieure pour le véhicule par rapport à l'implantation, cette limite pouvant varier d'une implantation à l'autre (par ex. 2800 kg, 3100 kg). Vous trouverez l'indication correspondante pour chaque implantation dans les caractéristiques techniques.

		MODÈLE 1	MODÈLE 2
Châssis de série		Opel Zafira Life	Opel Zafira Life
kW (PS)		88 (120)	88 (120)
Longueur hors-tout	cm	495	495
Largeur hors-tout	cm	192	192
Hauteur hors-tout	cm	199	199
① Masse en charge maximale techniquement admissible*	kg	3100	3100
② Masse en ordre de marche (+/-5 %)*	kg	2269 (2156 bis 2382)*	2334 (2217 bis 2451)*
Nombre de places carte grise (conducteur inclus)*		4	4
Poids défini par le constructeur pour les équipements en option*	kg	506	441

→ 2. La masse en ordre de marche...

... se compose – pour simplifier – du véhicule de base avec l'équipement standard plus un poids forfaitaire de **75 kg pour le conducteur**. Il est légalement autorisé et possible que la masse en ordre de marche de votre véhicule diverge de la valeur nominale indiquée dans les documents de vente. La **tolérance admissible s'élève à ±5 %**. La marge admissible en kilogrammes est indiquée entre **parenthèses** après la masse en ordre de marche. Pour une pleine transparence sur les écarts de poids possibles, CROSSCAMP pèse chaque véhicule à la fin de la chaîne et communique à votre partenaire le résultat de la pesée de votre véhicule pour qu'il vous le transmettre.

Vous trouverez des explications détaillées sur la masse en ordre de marche au point « Mentions légales ».

→ 3. Les Nombre de sièges autorisés (conducteur inclus)...

... sont déterminés par le fabricant dans ladite procédure de réception par type. De cela résulte ladite masse des passagers. Pour cela, un poids forfaitaire de 75 kg par passager (sans conducteur) est calculé.

Vous trouverez des explications détaillées sur la masse des passagers au point « Mentions légales ».

	MODÈLE 1	MODÈLE 2
Châssis de série	Opel Zafira Life	Opel Zafira Life
kW (PS)	88 (120)	88 (120)
Longueur hors-tout cm	495	495
Largeur hors-tout cm	192	192
Hauteur hors-tout cm	199	199
Masse en charge maximale techniquement admissible*	kg 3100	kg 3100
Masse en ordre de marche (+/- 5 %)*	kg 2269 (2156 bis 2382)*	kg 2334 (2217 bis 2451)*
Nombre de places carte grise (conducteur inclus)*	4	4
Poids défini par le constructeur pour les équipements en option* kg	506	441

→ 4. Les Poids définis par le constructeur pour les équipements en option...

... sont une valeur définie par CROSSCAMP par implantation pour la masse maximale d'équipement pouvant être commandé en option. Cette limitation a pour but de garantir que la **capacité de charge minimale**, c'est-à-dire la masse libre prescrite par la loi pour les bagages et les accessoires montés ultérieurement pour les véhicules livrés par CROSSCAMP soit également disponible pour la charge supplémentaire. Si la pesée à la fin de la chaîne devait **exceptionnellement révéler** que la possibilité de chargement additionnel réelle dépasse en baisse la capacité de charge minimale par suite d'un écart de poids admissible vers le haut, nous procéderions alors, avant la livraison du véhicule, à un contrôle conjointement avec votre partenaire et vous-même, pour savoir si nous devons surcharger le véhicule, réduire le nombre de sièges ou retirer l'équipement en option.

Vous trouverez des explications détaillées sur les répercussions des tolérances sur la capacité de charge minimale et la masse de la charge utile au point « Mentions légales ».

Prix	Poids supp. (kg)*	MODÈLE 1	MODÈLE 2
------	----------------------	----------	----------

ÉQUIPEMENT EN OPTION

Équipement du châssis				
Affichage frontal	479,-	1.5	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Prise 230V dans la deuxième rangée de sièges	99,-	3	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Équipement intérieur				
Chauffage d'appoint avec panneau de commande mural	2.199,-	9	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Lampes col de cygne avec connexion USB	159,-	0	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>

5

→ 5. Le poids en surplus de l'équipement en option et des paquets...

... augmente la masse réelle du véhicule (= masse en ordre de marche plus l'équipement en option choisi) et diminue la capacité de charge. La valeur mentionnée indique le poids en surplus par rapport à l'équipement standard de l'implantation respective. Le poids total des paquets choisis et de l'équipement en option ne doit pas dépasser les Poids défini par le constructeur pour les équipements en option.

PEUGEOT EXPDN



PEUGEOT EXPDN		7.0 E	7.4 E	7.4 D
Prix TTC	€	59 999,-	61 499,-	61 499,-
Châssis de série		Peugeot Boxer châssis rabaissé	Peugeot Boxer châssis rabaissé	Peugeot Boxer châssis rabaissé
Motorisation de base		2,2 MultiJet 3	2,2 MultiJet 3	2,2 MultiJet 3
Puissance kw (ch)		103 (140)	103 (140)	103 (140)
Normes d'émission		Euro 6e-bis	Euro 6e-bis	Euro 6e-bis
Longueur hors-tout	cm	696	741	741
Largeur hors-tout	cm	235	235	235
Hauteur hors-tout	cm	294 ¹⁾	294 ¹⁾	294 ¹⁾
Hauteur intérieure	cm	213	213	213
Poids tractable freiné/non freiné	kg	2000 / 750	2000 / 750	2000 / 750
Empattement	mm	3800	4035	4035
Dimensions couchage avant L x l	cm	198 x 140 - 120 Ø	198 x 140 - 120 Ø	198 x 140 - 120 Ø
Dimensions couchage milieu L x l	cm	211 x 102 - 77 Ø	211 x 117 - 77 Ø	211 x 117 - 77 Ø
Dimensions couchage arrière L x l	cm	205 x 80 / 195 x 80 / 210 x 173	210 x 80 / 205 x 80 / 210 x 191	190 x 150
Nombre de couchages de série / max.		2 / 5 Ø	2 / 5 Ø	2 / 5 Ø
Masse en ordre de marche (+/-5%)*	kg	2800 (2660 - 2940)*	2840 (2698 - 2982)*	2840 (2698 - 2982)*
Poids défini par le constructeur pour les options*	kg	356	312	312
Masse en charge maximale techniquement admissible*	kg	3499	3499	3499
Nombre de places carte grise (conducteur inclus)*		4 - 5 Ø	4 - 5 Ø	4 - 5 Ø
Volume du réfrigérateur (dont compartiment congélation) env.	l	131 (15) / 131 (15)	131 (15) / 131 (15)	131 (15) / 131 (15)
Réservoir eaux usées	l	90	90	90



* INFO

En ce qui concerne la masse en ordre de marche indiquée, il s'agit d'une valeur standard définie dans la procédure de réception par type. En raison des tolérances de fabrication, la masse en ordre de marche réellement pesée peut diverger de la valeur indiquée ci-dessus. Des écarts pouvant atteindre jusqu'à $\pm 5\%$ de la masse en ordre de marche sont autorisés par la loi et possibles. La marge admissible en kilogrammes est indiquée entre parenthèses après la masse en ordre de marche. Dans le cas des dimensions définies par le fabricant pour les équipements en option, il s'agit d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle CROSSCAMP définit le poids maximal disponible pour l'équipement en option installé en usine. La limitation de l'équipement en option a pour but de garantir que la capacité de charge minimale c'est-à-dire la masse libre prescrite par la loi pour les bagages et les accessoires installés ultérieurement sur les véhicules livrés par CROSSCAMP est aussi réellement disponible pour la charge supplémentaire. Le

poids réel de votre véhicule départ usine peut uniquement être déterminé par une pesée à la fin de la chaîne. Si la pesée devait exceptionnellement révéler que, malgré la limitation de l'équipement en option, la capacité de charge supplémentaire réelle est inférieure à la capacité de charge minimale du fait d'un écart de poids admissible vers le haut, nous procéderons alors, avant la livraison du véhicule, à un contrôle conjointement avec votre partenaire et vous-même, pour savoir si nous devons surcharger le véhicule, réduire le nombre de sièges ou retirer l'équipement en option. La masse en charge maximale techniquement admissible du véhicule ainsi que la masse maximale techniquement admissible sur l'essieu n'ont pas le droit d'être dépassées. Vous trouverez des informations et explications détaillées sur le thème du poids et pour la configuration du véhicule au point Mentions légales. Vous trouverez une présentation détaillée de toutes les dépendances techniques obligatoires dans les explications des notes en bas.

PEUGEOT EXPDN



PEUGEOT EXPDN	7.0 E	7.4 E	7.4 D
Capacité totale du réservoir à eau propre/en ordre de marche l	116 / 20	116 / 20	116 / 20
Dimensions porte de soute droite/maximale cm	75 x 110	93 x 110	93 x 115
Dimensions porte de soute gauche/maximale cm	75 x 90	95 x 90	95 x 95

○ Équipement en option — Non disponible ● Équipement de série ◆ Obligatoire △ n.c. au moment de la publication



* INFO

En ce qui concerne la masse en ordre de marche indiquée, il s'agit d'une valeur standard définie dans la procédure de réception par type. En raison des tolérances de fabrication, la masse en ordre de marche réellement pesée peut diverger de la valeur indiquée ci-dessus. Des écarts pouvant atteindre jusqu'à ± 5 % de la masse en ordre de marche sont autorisés par la loi et possibles. La marge admissible en kilogrammes est indiquée entre parenthèses après la masse en ordre de marche. Dans le cas des dimensions définies par le fabricant pour les équipements en option, il s'agit d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle CROSSCAMP définit le poids maximal disponible pour l'équipement en option installé en usine. La limitation de l'équipement en option a pour but de garantir que la capacité de charge minimale c'est-à-dire la masse libre prescrite par la loi pour les bagages et les accessoires installés ultérieurement sur les véhicules livrés par CROSSCAMP est aussi réellement disponible pour la charge supplémentaire. Le

poids réel de votre véhicule départ usine peut uniquement être déterminé par une pesée à la fin de la chaîne. Si la pesée devait exceptionnellement révéler que, malgré la limitation de l'équipement en option, la capacité de charge supplémentaire réelle est inférieure à la capacité de charge minimale du fait d'un écart de poids admissible vers le haut, nous procéderons alors, avant la livraison du véhicule, à un contrôle conjointement avec votre partenaire et vous-même, pour savoir si nous devons surcharger le véhicule, réduire le nombre de sièges ou retirer l'équipement en option. La masse en charge maximale techniquement admissible du véhicule ainsi que la masse maximale techniquement admissible sur l'essieu n'ont pas le droit d'être dépassées. Vous trouverez des informations et explications détaillées sur le thème du poids et pour la configuration du véhicule au point Mentions légales. Vous trouverez une présentation détaillée de toutes les dépendances techniques obligatoires dans les explications des notes en bas.

Équipements de série

7.0 E 7.4 E 7.4 D

Châssis Peugeot		
Peugeot Boxer (3.499 kg), MultiJet 140 (2,2 l / 103 kW / 140 ch), boîte manuelle à 6 rapports	●	●
Jante en acier 15"	●	●
Équipement du châssis Peugeot		
Système antidémarrage	●	●
Régulateur de vitesse	●	●
Feux de jour intégrés aux phares	●	●
Climatisation de cabine manuelle	●	●
Traction avant	●	●
Airbags conducteur et passager	●	●
Sièges conducteur et passager Captain Chair, avec deux accoudoirs, pivotants, réglage en hauteur et inclinaison	●	●
ABS/EBD (système électronique antibloquage des roues / répartiteur électronique de freinage)	●	●
Rétroviseurs extérieurs électriques et dégivrants avec miroir d'angle mort et clignotant intégré	●	●
Pré équipement radio avec haut-parleurs dans la cabine de conduite	●	●
ESP avec ASR, Traction Plus, Hill Holder et Hill Descent Control	●	●
Couleur extérieure châssis gris Expédition	●	●
Essieu arrière à voie élargie	●	●
Réservoir carburant 90 litres et réservoir AdBlue 19 litres	●	●
Porte-gobelet à l'avant en partie centrale	●	●
Volant multifonction	●	●
Kit anti-crevaison et anneau de remorquage	●	●
Antenne DAB+ intégrée dans le rétroviseur droit	●	●
Système de freinage automatique après collision	●	●
Assistant de stabilisation en cas de vent latéral	●	●
Capteurs de présence, sièges conducteur et passager	●	●
Système de contrôle de stabilisation de l'attelage	●	●
Pneus M+S Camping (avec flocon de neige)	●	●
Équipement extérieur		
Lanterneau panoramique de cabine	●	●
Lanterneau panoramique 40 x 40 cm au-dessus de la dînette avec moustiquaire et occultant	●	●
Lanterneau panoramique 40 x 40 cm au-dessus du lit arrière avec moustiquaire et occultant	●	●
Baies à cadre à double vitrage avec occultant et moustiquaire (réglage d'ouverture libre)	●	●
Baies avec occultant et moustiquaire côté droit et gauche de la chambre	●	●
Porte cellule largeur 70 cm avec patères "CC" et rangement textile très pratique	●	●
Marchepied cellule électrique, large pour accès aisé	●	●
Grande soute garage avec deux portes, rabaisée, capacité de charge de 150 kg, revêtement antidérapant, chauffée, rails d'arrimage, éclairage et prise 230V	●	●
Porte-feux arrière Crosscamp Blackline avec 3ème feu stop	●	●
Technologie de construction Crosscamp : sous-face plancher et toit revêtus de fibre de verre, une construction fiable et éprouvée du plancher et de la cellule pourvus d'une excellente isolation	●	●
Toit en polyester	●	●
Isolation EPS (parois et toit)	●	●
Epaisseur plancher : 38 mm, épaisseur parois latérales : 34 mm et épaisseur toit : 35 mm	●	●
Parois latérales et arrière en fibre de verre HighGloss résistante avec surface lisse et brillante	●	●
Design extérieur		
Couleur de carrosserie cellule : gris	●	●
Design extérieur Crosscamp avec support de feux arrière noir, jupes latérales noires et stickage design	●	●
Design intérieur		

7.0 E	7.4 E	7.4 D
-------	-------	-------

Mobilier décor : Pearl Grey	●	●	●
Tissu Caroni	●	●	●
Mobilier variantes			
Entrée moderne avec poignée d'accès pratique, patères « CC » et rangement pratique en textile	●	●	●
Compartiment à chaussures pratique, facilement accessible dans l'entrée	—	●	●
Dînette avec table escamotable et extensible, banquette avec 2 ceintures à 3 points	●	●	●
Habillage des baies du salon aspect bois Crosscamp	●	●	●
Portes de placard de pavillon avec amortisseur de fermeture (Soft-Close)	●	●	●
Placards de pavillon à l'arrière avec, sur chaque côté, un support pour rangements en textile (disponible via Custom Parts)	●	●	—
Lits jumeaux surélevés avec marches d'accès aisées	●	●	—
Lits jumeaux transformables en lit double	●	●	—
Lit double réglable en hauteur (manuel)	—	—	●
Penderie à gauche et droite du lit double	—	—	●
Lits arrière avec sommier ergonomique à lattes en bois et matelas Premium 7 zones à régulation thermique de 110 mm d'épaisseur	●	●	●
Cuisine			
Réfrigérateur à compression avec compartiment congélateur séparé (131 l)	●	●	●
Système de rails MultiFlex (autres accessoires disponibles via Crosscamp Custom Parts)	●	●	●
Cuisine Gourmet : réchaud à 2 feux, grand tiroir avec range-couverts, portes avec étagères flexibles, plan de travail spacieux, support pour poubelle (disponible via Custom Parts)	●	●	●
Crédence de la cuisine aspect bois	●	●	●
Salle de bain			
Équipements : placards, étagères, crochets, grand miroir et lavabo	●	●	●
Cabinet de toilette avec paroi pivotante pour une meilleure optimisation de l'espace	●	—	—
Salle de bain spacieuse avec douche séparée et toilettes avec porte se fermant sur le salon	—	●	●
Installation chauffage			
Chauffage à air pulsé au gaz 4 kW avec chauffe-eau	●	●	●
Chauffage installé dans le coin salon pour une répartition optimale de la chaleur	●	●	●
Installation électrique			
Panneau de contrôle	●	●	●
EBL avec disjoncteur FI séparé	●	●	●
Coupe circuit automatique pour batterie de démarrage, batterie cellule et réfrigérateur	●	●	●
Nombre de prises 1x 12V, 6x 230V, 4x USB	●	●	●
Batterie AGM 95 Ah	●	●	●
Eclairage d'avant 12 V	●	●	●
Eclairage LED dans tout le véhicule	●	●	●
Spots intégrés au-dessus de la porte	●	●	●
Eclairage fonctionnel (spots)	●	●	●
Installation eau			
Réservoir eau propre installé dans un espace isolé et chauffé	●	●	●
Pompe à eau immergée	●	●	●
Installation gaz			
Coffre à gaz pour 2 bouteilles de gaz de 11 kg chacune	●	●	●

Packs PEUGEOT EXPDN

Packs	Kit Design Châssis (15512)	Kit Design Châssis ACC (15515)
Jantes alu 16'' noires	1 005,-	1 005,-
Volant et pommeau de levier de vitesses en finition cuir	270,-	270,-
Cadrans tableau de bord avec entourage aluminium	160,-	160,-
Pare-chocs avant couleur carrosserie et lame de pare-chocs avant noire	400,-	400,-
Phares antibrouillard avec fonction feux de virage	200,-	200,-
Régulateur de vitesse adaptatif (à partir de 30 km/h)		605,-
Capteur de pluie et de luminosité avec système anti-éblouissement automatique		200,-
Assistance au freinage d'urgence avec détection des piétons		200,-
Avertisseur de franchissement de ligne		200,-
Reconnaissance des panneaux de signalisation routière		200,-
Aide à la vigilance au volant		200,-
Assistant de vitesse intelligent		200,-
Prix total du pack €	2 035,-	3 840,-
Prix du pack €	1 005,-	2 825,-
Votre avantage €	1 030,-	1 015,-
Poids supp. (kg)*	7.64	8.14

Kit Base (15119)	Prix €
Obturateurs de cabine	655,-
Moustiquaire de porte	350,-
Système Isofix pour siège enfant pour 3e et 4e places dans le sens de la route	360,-
Caillebotis	120,-
Light Moments : éclairage indirect au-dessus des placards de pavillon	705,-
Light Moments : éclairage crédence de cuisine	200,-
Light Moments : éclairage de l'habillage de baie du salon	200,-
Prix total du pack	2 590,-
Prix du pack	1 005,-
Votre avantage	1 585,-
Poids supp. (kg)*	17.2



* INFO

L'installation en usine de l'équipement en option accroît la masse réelle du véhicule et diminue la capacité de charge. Le poids en surplus indiqué pour les paquets et l'équipement en option fait apparaître le poids en surplus par rapport à l'équipement standard du modèle en question ou de l'implantation. Le poids total de l'équipement choisi en option ne doit pas dépasser la masse définie par le fabricant pour l'équipement en option

indiquée dans les aperçus des modèles. Il s'agit ici d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle CROSSCAMP définit le poids maximal disponible pour l'équipement en option installé en usine. Vous trouverez des informations et explications détaillées sur le thème du poids au point *Mentions légales*.

Kit Châssis (15513)	Prix €
Climatisation de cabine automatique	505,-
Compteur de vitesse avec affichage digital 7"	625,-
Chargeur de téléphone sans fil par induction	300,-
Frein de stationnement électrique	625,-
Phares full LED (Clignotant, feux de route et de croisement à LED)	1 340,-
Prix total du pack	3 395,-
Prix du pack	2 520,-
Votre avantage	875,-
Poids supp. (kg)*	-9.4

Kit de pré équipement (11665)	Prix €
Pré équipement pour panneau solaire	260,-
Pré équipement pour climatisation de toit	100,-
Pré équipement pour antenne satellite	200,-
Pré équipement pour caméra de recul	280,-
Prix total du pack	840,-
Prix du pack	350,-
Votre avantage	490,-
Poids supp. (kg)*	6.6

⚠ n.c. au moment de la publication



* INFO

L'installation en usine de l'équipement en option accroît la masse réelle du véhicule et diminue la capacité de charge. Le poids en surplus indiqué pour les paquets et l'équipement en option fait apparaître le poids en surplus par rapport à l'équipement standard du modèle en question ou de l'implantation. Le poids total de l'équipement choisi en option ne doit pas dépasser la masse définie par le fabricant pour l'équipement en option

indiquée dans les aperçus des modèles. Il s'agit ici d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle CROSCAMP définit le poids maximal disponible pour l'équipement en option installé en usine. Vous trouverez des informations et explications détaillées sur le thème du poids au point Mentions légales.

Équipement en option*

	Prix € TTC	Poids supp. (kg)*	Code	7.0 E	7.4 E	7.4 D
Châssis Peugeot						
Peugeot Boxer (3.499 kg), MultiJet 140 (2,2 l / 103 kW / 140 ch), boîte automatique 8 rapports	3 430,-	60	140A	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Peugeot Boxer (3.499 kg), MultiJet 180 (2,2 l / 132 kW / 180 ch), boîte automatique 8 rapports	6 555,-	60	180A	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Équipement du châssis Peugeot						
Crochet d'attelage (pour l'utilisation d'une remorque, veuillez tenir compte du PTAC) ^{2) 3)}	1 805,-	64	273	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Crochet d'attelage (pour l'utilisation d'une remorque, veuillez tenir compte du PTAC) ^{2) 3)}	1 805,-	66	273	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
5ème place carte grise avec ceinture de sécurité ⁴⁾	725,-	14	435	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Équipement extérieur						
Porte-vélos (3 vélos)	435,-	9.6	938	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Store Omnistor 4,0 m avec coffre noir (manuel)	1 240,-	34	859	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Store Omnistor 4,5 m avec coffre noir (manuel)	1 440,-	38	930	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Design intérieur						
Tissu Canaima (housses de siège conducteur et passager coordonnées)	400,-	0	11765	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mobilier variantes						
Lit d'appoint dinette	565,-	9	1944	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Lit de pavillon électrique	1 955,-	70	13738	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Multimédia						
Système de navigation avec DAB+, Truck Navigation, Apple CarPlay et Android Auto sans fil	2 015,-	3.65	9582	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Caméra de recul simple	505,-	1.1	1642	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Routeur internet 5G avec antenne de toit 4x4	1 510,-	1.5	14899	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Routeur internet 5G avec antenne de toit 4x4 et TV 22" HD (support TV inclus)	2 720,-	7	15164	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Installation chauffage						
Chauffage / chauffe eau à air pulsé 6 kW avec résistance électrique 1,8 kW et commande digitale	625,-	3	330	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Commande digitale CP Plus pour chauffage / chauffe-eau à air pulsé	140,-	0.1	6622	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Installation électrique						
Batterie 95 Ah complémentaire (2 au total) ⁵⁾	435,-	27	830	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Installation eau						
Réservoir eaux usées isolé	200,-	11	13742	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Installation gaz						
Inverseur gaz avec Crash Sensor et EisEx	505,-	2.5	1577	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Kits						



* INFO

L'installation en usine de l'équipement en option accroît la masse réelle du véhicule et diminue la capacité de charge. Le poids en surplus indiqué pour les paquets et l'équipement en option fait apparaître le poids en surplus par rapport à l'équipement standard du modèle en question ou de l'implantation. Le poids total de l'équipement choisi en option ne doit pas dépasser la masse définie par le fabricant pour l'équipement en option indiquée dans les aperçus des modèles. Il s'agit ici d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle CROSSCAMP définit le poids maximal disponible pour

l'équipement en option installé en usine. Vous trouverez des informations et explications détaillées sur le thème du poids au point Mentions légales. Dans le cas d'une surcharge, la masse définie par le fabricant pour l'équipement en option augmente. Cette augmentation résulte de la capacité de charge plus élevée due au châssis alternatif. Le propre poids plus élevé du châssis alternatif et notamment le poids pour, le cas échéant, des variantes de moteurs plus lourds contraignantes (180 CV par ex.) doivent être déduits.

	Prix € TTC	Poids supp. (kg)*	Code	7.0 E	7.4 E	7.4 D
Kit Design Châssis	1 005,-	7.64	15512	○	○	○
Kit Design Châssis ACC	2 825,-	8.14	15515	○	○	○
Kit Base	1 005,-	17.2	15119	○	○	○
Kit Châssis	2 520,-	-9.4	15513	○	○	○
Kit de pré équipement	350,-	6.6	11665	○	○	○
Divers						
Documents d'enregistrement	215,-	0	15152	◆	◆	◆

○ Équipement en option — Non disponible ● Équipement de série ◆ Obligatoire △ n.c. au moment de la publication



* INFO

L'installation en usine de l'équipement en option accroît la masse réelle du véhicule et diminue la capacité de charge. Le poids en surplus indiqué pour les paquets et l'équipement en option fait apparaître le poids en surplus par rapport à l'équipement standard du modèle en question ou de l'implantation. Le poids total de l'équipement choisi en option ne doit pas dépasser la masse définie par le fabricant pour l'équipement en option indiquée dans les aperçus des modèles. Il s'agit ici d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle CROSSCAMP définit le poids maximal disponible pour

l'équipement en option installé en usine. Vous trouverez des informations et explications détaillées sur le thème du poids au point Mentions légales. Dans le cas d'une surcharge, la masse définie par le fabricant pour l'équipement en option augmente. Cette augmentation résulte de la capacité de charge plus élevée due au châssis alternatif. Le propre poids plus élevé du châssis alternatif et notamment le poids pour, le cas échéant, des variantes de moteurs plus lourds contraignantes (180 CV par ex.) doivent être déduits.

INFORMATIONS TECHNIQUES / ANNOTATIONS

Si vous commandez votre véhicule avec des équipements supplémentaires, vous devez vérifier si une augmentation de la charge de la caravane est utilisée ou nécessaire ! Les équipements optionnels remplacent en partie les équipements de série.

ANNOTATIONS

- 1) Veuillez noter que la hauteur totale peut être augmentée par des éléments de toit supplémentaires et des équipements spéciaux.
- 2) The maximum trailer load increases to 2500 kg in combination with the "Ford automatic transmission" option.
- 3) La charge tractable est réduite à 1800 kg en combinaison avec l'option "Ford Transit châssis surbaissé Maxi (4100 kg PTAC autorisé)".
- 4) Une place assise optionnelle doit être prise en compte comme un siège normal dans le calcul de la charge utile minimale et de la masse des passagers. Pour obtenir une place assise optionnelle, il faut s'assurer que la charge utile minimale soit maintenue et que toutes les autres valeurs de masse légales soient respectées. Pour plus d'informations, veuillez vous adresser à votre concessionnaire.
- 5) Le booster de charge 25 A de série est remplacé par un booster de charge 45 A.

MENTIONS LÉGALES SUR LES INFORMATIONS RELATIVES AU POIDS

Les indications et les contrôles de poids pour les camping-cars sont réglés dans tous les pays de l'UE de manière standardisée dans le règlement d'exécution de l'UE n°2021/535 (jusqu'à juin 2022: règlement d'exécution de l'UE n°1230/2012). Nous avons regroupé pour vous et vous expliquons les principaux termes et les spécifications légales qui découlent de ce règlement. Nos revendeurs et le configurateur CROSSCAMP sur notre site Internet constituent une aide complémentaire pour la configuration de votre véhicule.

1. Masse maximale techniquement admissible

La masse maximale techniquement admissible (ou encore: masse maximale techniquement admissible à l'état chargé) du véhicule (par ex. 3500 kg) est une spécification de masse définie par le fabricant que le véhicule ne doit pas dépasser. Vous trouverez des informations sur la masse maximale techniquement admissible du modèle que vous avez choisi dans les caractéristiques techniques. Si, au cours de son fonctionnement pratique, le véhicule dépasse la masse maximale techniquement admissible, ceci représente une infraction au règlement passible d'une amende.

2. Masse en ordre de marche

En termes simples, il s'agit de la **masse en état de marche** du véhicule de base avec l'équipement standard plus un poids forfaitaire de 75 kg pour le conducteur fixé par la loi. Elle comprend principalement les éléments suivants:

- le poids à vide du véhicule, avec sa carrosserie, y compris le plein des consommables comme les graisses, les huiles et les liquides réfrigérants;
- l'équipement standard, c'est-à-dire tous les objets d'équipements qui sont normalement contenus dans l'étendue de la livraison montés en usine;
- le réservoir d'eau fraîche intégralement rempli en état de marche (remplissage conforme aux indications du fabricant) et une bouteille de gaz en alu remplie de gaz à 100 %;
- le réservoir à carburant rempli à 90 %, avec le carburant;
- le conducteur, dont le poids – indépendamment du poids réel – est fixé à un forfait de 75 kg selon le droit en vigueur dans les pays de l'UE.

Vous trouverez des informations sur la masse en ordre de marche pour chaque modèle dans nos documents de vente. Il est **important** de savoir que, en ce qui concerne la valeur indiquée dans les documents de vente pour la masse en ordre de marche, il s'agit d'une **valeur standard** déterminée dans le cadre d'une procédure de réception par type et contrôlée par les autorités. Il est légalement autorisé et possible que la masse en ordre de marche du véhicule qui vous a été livré diverge de la valeur nominale indiquée dans les documents de vente. La **tolérance admissible s'élève à ±5 %**. Ainsi, le législateur UE tient compte du fait que certaines fluctuations se produisent pour la masse en ordre de marche, en raison des fluctuations de poids pour les pièces en sous-traitance ainsi qu'en raison du processus et des intempéries.

Ces divergences de poids peuvent être constatées à l'appui d'un exemple de calcul:

- Masse en ordre de marche selon les documents de vente: 2850 kg
- Tolérance légalement admissible de ±5 % : 142,50 kg
- Marge légalement admissible de la masse en ordre de marche: 2707,50 kg à 2992,50 kg

La marge concrète des divergences de poids admissibles de chaque modèle se trouve dans les caractéristiques techniques. CROSSCAMP déploie de gros efforts pour réduire à un minimum incompréhensible les fluctuations de poids du point de vue de la production. Les écarts aux extrémités supérieure et inférieure de la marge sont donc très rares; cependant, d'un point de vue technique, ils ne peuvent pas être totalement exclus malgré toutes les optimisations. Le poids réel du véhicule ainsi que le respect de la tolérance admissible sont donc contrôlés par CROSSCAMP par pesée de chaque véhicule à la fin de la chaîne.

3. Masse des passagers

La **masse des passagers** s'élève pour chaque siège prévu par le fabricant à un forfait de 75 kg, indépendamment du poids réel des passagers. La masse du conducteur est déjà comprise dans la masse en ordre de marche (voir ci-dessus n°2) et n'est donc pas à nouveau calculée. Dans le cas d'un camping-car avec quatre sièges autorisés, la masse des passagers s'élève ainsi à $3 \times 75 \text{ kg} = 225 \text{ kg}$.

4. Équipement en option et masse réelle

L'équipement en option (aussi: équipement additionnel) comprend, selon la définition juridique, toutes les pièces d'équipement **optionnelles** non contenues dans l'équipement standard, **lesquelles sont montées sur le véhicule sous la responsabilité du fabricant** – c'est-à-dire départ usine – et qui peuvent être commandées par le client (par ex. store-banne, support pour vélo ou moto, installation satellite, installation solaire, four, etc.). Vous trouverez des informations sur les poids individuels ou par paquet de l'équipement en option pouvant être commandé dans nos documents de vente. À ce titre, les autres accessoires installés en usine après la livraison du véhicule par le revendeur ou par vous personnellement ne font pas partie de l'équipement en option.

La masse du véhicule en ordre de marche (voir ci-dessus n° 2) et la masse de l'équipement en option monté en usine sur un véhicule concret sont désignées ensemble comme masse réelle. Vous trouverez l'indication correspondante pour votre véhicule après le transfert sous le chiffre 13.2 du certificat de conformité (Certificate of Conformity, CoC). Veuillez noter que cette indication est également une valeur standardisée. Étant donné que pour la masse en ordre de marche – en tant qu'élément de la masse réelle – une tolérance légalement autorisée de ±5 % est valable (voir n°2), la masse réelle peut aussi varier par rapport à la valeur nominale indiquée.

5. Capacité de charge et capacité de charge minimale

Le montage d'un équipement en option est également soumis à des limites techniques et juridiques : il n'est possible de commander et de monter en usine que l'équipement en option qui offre encore suffisamment de poids libre pour les bagages et les autres accessoires (capacité de charge), sans que la masse en charge maximale techniquement admissible soit dépassée. La capacité de charge résulte de la déduction de la masse en ordre de marche (valeur nominale selon les documents de vente, voir ci-dessus n°2), la masse de l'équipement en option et de la masse des passagers (voir ci-dessus n°3) de la masse en charge maximale techniquement admissible (voir ci-dessus n°1). La réglementation européenne prévoit pour les camping-cars une capacité de charge minimale fixe, qui doit au moins être disponible pour les bagages ou les autres accessoires non montés en usine. Cette capacité de charge minimale se calcule de la manière suivante ::

$$\text{Capacité de charge minimale en kg} \geq 10 \times (n + L)$$

Ce qui suit étant applicable:

« n » = nombre maximal de passagers plus le conducteur et « L » = longueur totale du véhicule en mètres.

Dans le cas d'un camping-car d'une longueur de 6 m avec 4 sièges autorisés, la capacité de charge minimale s'élève donc par ex. à 10 kg x (4 + 6) = 100 kg.

Afin que la capacité de charge minimale reste préservée, il existe pour chaque modèle de véhicule une combinaison maximale d'équipements pouvant être commandés en option. Dans l'exemple ci-dessus, avec une capacité de charge minimale de 100 kg, la masse en charge de l'équipement en option pour un véhicule avec quatre sièges autorisés et une masse en ordre de marche de 2850 kg par ex. devrait s'élever au maximum à 325 kg:

3500 kg masse en charge maximale techniquement admissible

- 2850 kg masse en ordre de marche
- 3 x 75 kg masse des passagers
- 100 kg capacité de charge minimale
- = **325 kg masse maximale autorisée de l'équipement en option**

Il est important de savoir que ce calcul part de la valeur standard fixée dans la procédure de réception par type pour la masse en ordre de marche, sans prendre en considération les écarts de poids admissibles pour la masse en ordre de marche (voir ci-dessus n°2). Si la valeur maximale admissible pour l'équipement en option de (dans l'exemple) 325 kg est presque ou complètement épuisée, il se peut donc que, lors d'un écart de poids vers le haut, la capacité de charge minimale de 100 kg soit certes garantie du point de vue calcul en appliquant la valeur standard de la masse en ordre de marche, mais que, en réalité, il n'existe aucune possibilité de chargement additionnel correspondante. Voici également un exemple de calcul pour un véhicule équipé de quatre sièges, dont la masse en ordre de marche réellement pesée est supérieure de 2 % à la valeur nominale:

3500 kg masse en charge maximale techniquement admissible

- 2907 kg masse en ordre de marche réellement pesée (+2 % par rapport à la valeur indiquée de 2850 kg)
- 3 x 75 kg masse des passagers
- 325 kg équipement en option (valeur maximale autorisée)
- = **43 kg** possibilité de chargement additionnel réelle (< masse nominale de la capacité de charge de 100 kg)

Pour éviter ce genre de situation, CROSSCAMP réduit encore, selon les modèles, le poids maximal autorisé de l'équipement total pouvant être commandé en option. La limitation de l'équipement en option a pour but de garantir que la capacité de charge minimale, c'est-à-dire la masse libre prescrite par la loi pour les bagages et les accessoires installés ultérieurement sur les véhicules livrés par CROSSCAMP, soit aussi réellement disponible pour la charge supplémentaire.

Étant donné que le poids d'un véhicule concret peut uniquement être déterminé lors de la pesée à la fin de la bande, il peut arriver, dans des cas très rares, que malgré cette limitation de l'équipement en option, la capacité de charge minimale à la fin de la bande ne soit pas garantie. Afin de garantir la capacité de charge minimale y compris dans ces cas, CROSSCAMP procédera alors, avant la livraison du véhicule, à un contrôle conjointement avec votre partenaire et vous-même, pour savoir si nous devons par ex. surcharger le véhicule, réduire le nombre de sièges ou retirer l'équipement en option.

6. Répercussions des tolérances de la masse en ordre de marche sur la capacité de charge minimale

Indépendamment de la capacité de charge minimale, vous devez aussi prendre en considération le fait que des fluctuations inévitables dues à la production de la masse en ordre de marche – vers le haut comme vers le bas – ont des répercussions en miroir sur la possibilité de chargement additionnel restante : si vous commandez notre exemple de véhicule (voir ci-dessus n°3.) par ex. avec un équipement en option d'un poids total de 150 kg, il en résulte une capacité de charge calculée de 275 kg sur la base de la valeur standard pour la masse en ordre de marche. La possibilité de chargement additionnel réellement disponible peut diverger de cette valeur en raison des tolérances et être plus ou moins élevée. Si la masse en ordre de marche de votre véhicule est environ de 2 % supérieure (admissible) à celle indiquée dans les documents de vente, la possibilité de chargement additionnel passe de 275 kg à 218 kg:

3500 kg masse maximale techniquement admissible

- 2907 kg masse en ordre de marche réellement pesée (+2 % par rapport à la valeur indiquée de 2850 kg)
- 3 x 75 kg masse des passagers
- 150 kg équipement en option commandé pour le véhicule concret
- = **218 kg** possibilité de chargement additionnel réelle

Pour être sûr que la capacité de charge calculée soit réellement donnée, calculez à titre préventif les tolérances autorisées et possibles pour la masse en ordre de marche lors de la configuration de votre véhicule.

Nous recommandons par ailleurs de peser le camping-car chargé avant de prendre la route sur une bascule non automatique et de déterminer, en respectant le poids individuel des passagers, si la masse maximale techniquement admissible et la masse maximale techniquement admissible sur l'essieu sont respectées.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les données relatives au contenu d'une livraison, à l'aspect, aux performances, aux dimensions et aux poids des véhicules correspondent aux connaissances disponibles au moment de l'impression et aux dispositions européennes en matière d'homologation.

La liste de prix 11/2025 est valable à partir du 01/11/2025, annulent et remplacent toutes les autres en circulation.

Sous réserve de modifications techniques de la construction et de l'équipement ainsi que d'erreurs. Malgré tout le soin apporté à sa réalisation et à son exactitude, ce document ne peut pas constituer un document contractuel et ne saurait fonder une action en justice. Dethleffs GmbH & Co. KG se réserve le droit de modifier ses produits à tout moment, sans préavis et sans obligation de modifier les modèles fabriqués antérieurement.

Les caractéristiques des modèles décrits dans cette brochure peuvent contenir des équipements optionnels (moyennant un supplément de prix) et varier d'un pays à l'autre en fonction des équipements de série du pays. Nous vous remercions de consulter votre concessionnaire qui se tient à votre disposition pour vous communiquer tous les compléments d'informations.

Marque CROSSCAMP
Dethleffs GmbH & Co. KG
Arist-Dethleffs-Straße 12
88316 Isny im Allgäu

info@crosscamp.com
www.crosscamp.com